

L'enseignement simultané-magistral [suite]

Autor(en): **Magne, Ant.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **42 (1913)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041337>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pédagogiques actuelles. Il est indispensable que nous sachions à quoi nous en tenir, au point de vue catholique. M. Habrich a tenu compte de tous les travaux récents sur ce sujet, ceux de Fœrster en particulier. Mais il a fondé, comme auparavant, sa théorie sur la psychologie scolastique. Nous avons en lui un guide sûr et d'une compétence incontestée. Ce dernier volume sera utile non seulement aux maîtres, mais encore aux prêtres, aux directeurs d'œuvres, aux parents, à tous ceux, en un mot, qui agissent à un titre quelconque sur l'âme des enfants. Nous souhaitons qu'il soit promptement traduit en français. L'édition allemande, comme celle des deux premiers volumes, a été entreprise par la librairie Kösel, à Kempten (Bavière).

L'enseignement simultané-magistral

(Suite.)

L'histoire sainte et l'histoire nationale.

La méthodologie de l'enseignement de l'histoire sainte et de l'histoire nationale étant essentiellement la même, il me semble tout indiqué, pour éviter des redites et des longueurs, de réunir ces deux points de mon travail. Le programme du cours inférieur ne comporte pas encore l'étude de l'histoire nationale. Les leçons d'histoire profane ne pourront donc être communes qu'aux deux cours supérieurs. Pour l'enseignement de l'histoire sainte, le programme prévoit l'emploi de tableaux, par conséquent la méthode intuitive. En conséquence, je réunirai le cours moyen tantôt au cours inférieur, tantôt au cours supérieur, suivant le sujet de ma leçon. Et cette leçon pourra être, dans la plupart des cas, absolument commune, c'est-à-dire que je m'adresserai à la fois à tous les élèves en traitant la même matière. Il me sera facile, par-ci par-là, d'ajouter quelque remarque destinée seulement aux élèves les plus avancés.

Ici se pose un problème. A quoi occuperai-je le cours moyen, par exemple, quand j'aurai à étudier au cours supérieur un chapitre qui ne figure que dans le programme de ce cours ?

Il me semble qu'il vaudrait mieux l'occuper à un travail écrit, car, d'un côté, le maître est souvent suffisamment

occupé avec les grands s'il veut donner une bonne leçon, et, d'un autre côté, il importe que le programme des deux cours suive une marche parallèle, c'est-à-dire que les chapitres communs au programme des deux cours soient étudiés toujours en même temps dans les deux cours, ceci dans l'intérêt même du système des leçons communes.

J'ai parlé de travail écrit. Qui m'empêche d'en chercher le sujet dans le tableau, dans le point d'histoire sainte étudié lors de la dernière leçon commune. Chacun sait que l'écriture est très propre à venir en aide à la mémoire. Je puis, par exemple, faire calligraphier les noms propres, ou mieux de petites phrases tirées de la leçon précédente, ou encore faire achever, par écrit, des phrases commencées au tableau noir. Exemple : Adam et Eve eurent..... enfants. Deux d'entre eux furent..... Abel était..... Caïn était..... Dieu préférerait..... Caïn fut..... Il..... son frère Abel..... Dieu punit..... Les élèves ajouteront : *plusieurs, Caïn et Abel, bon, méchant*, etc. (Peut-être même l'exercice pourra-t-il être plus difficile.) Ces petits exercices sont tout à fait de nature, en laissant au maître un moment de répit, à graver dans l'esprit des enfants les notions essentielles de la leçon précédente, pendant que le cours supérieur poursuit sa marche en avant. Mais, je le répète en terminant, les leçons orales seront communes toutes les fois que cela sera possible. Si les chapitres communs aux deux cours sont enseignés d'une façon plus simple, plus intuitive, plus à la portée des intelligences encore plus développées, consolons-nous en pensant que les élèves les plus arriérés du cours supérieur auront au moins la chance de retenir ces notions essentielles.

En ce qui concerne l'histoire nationale, j'agirai absolument de même, c'est-à-dire que je ferai marcher parallèlement l'étude du programme du cours moyen et celle du programme du cours supérieur, que je donnerai des leçons communes toutes les fois que j'aborderai des chapitres communs, par exemple : *Divico, la reine Berthe, Guillaume Tell*, et que j'occuperai le cours moyen à un bon exercice d'application pendant que le cours supérieur étudiera une matière réservée à lui seul. Ici la tâche sera facilitée par l'emploi du livre du second degré de lecture qui me fournira le thème d'exercices nombreux et variés dont je n'ai pas à m'occuper dans ce travail.

La langue.

Ce paragraphe ne demande pas de longs développements. En règle générale, le cours inférieur sera réuni au cours

moyen toutes les fois que le programme le comportera. Il va sans dire que je ne donnerai pas une leçon commune quand j'aurai à parler aux tout petits des objets d'école ou d'autres sujets aussi simples. Mais il est de nombreux thèmes de leçons de choses qui figurent dans le programme des deux cours, par exemple ceux qui ont trait à l'étude des règnes de la nature. Je citerai notamment les leçons à donner sur les animaux domestiques, les plantes les plus communes, les arbres fruitiers, les principaux arbres forestiers, certains produits minéraux : fer, verre, poterie, pétrole, etc. Je ferai d'une pierre deux coups en tirant parti de ma leçon de choses commune pour la préparation d'un exercice de rédaction au cours moyen, éventuellement à la 2^{me} section du cours inférieur. Dans certains cas, le cours moyen pourra être réuni au cours supérieur pour une leçon d'intuition et de langage qui servira de préparation à un exercice commun de style, avec adjonction de quelques notions plus difficiles au cours supérieur. Ces leçons intuitives serviront avant tout à absoudre cette partie du programme comprise sous le titre : *Sciences naturelles*.

En règle générale, les leçons de lecture proprement dite ne peuvent pas être communes à plusieurs cours. Les deux sections du cours inférieur, le cours moyen, le cours supérieur ont chacun leur programme spécial bien défini et les sujets de leçons sont tirés de livres différents. Toutefois, on pourra donner souvent des leçons communes de lecture que j'appellerai « indirectes » et cela dans l'enseignement d'autres branches du programme : le catéchisme, l'histoire sainte, l'histoire suisse, certains chapitres des sciences naturelles. Bien des sujets de récitation pourront être traités simultanément avec deux cours. Il est, du reste, très facile de donner une leçon de récitation à plusieurs cours à la fois, même avec des sujets différents, en se servant du procédé que j'ai indiqué dans le chapitre sur le catéchisme.

Grammaire et orthographe.

Cette branche se prête fort bien à l'enseignement suivant le mode simultané, au moins à deux cours réunis. Par exemple, les règles essentielles de grammaire sur le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, les auxiliaires, peuvent parfaitement être étudiées à la fois par le cours moyen et les élèves de seconde année du cours inférieur. Si les élèves du cours moyen conservent leur manuel de lecture du premier degré, il sera facile de tirer de ce manuel les exemples nécessaires.

En se servant aussi d'un manuel commun, — qui sera ordinairement le livre de lecture du second degré, — bon nombre de leçons de grammaire se donneront au cours moyen et au cours supérieur réunis.

Le programme prévoit du reste, pour le cours supérieur, une révision du programme du cours moyen. Les exercices d'application seront presque toujours différents pour les deux cours, mais rien n'empêche de les préparer simultanément en se servant de deux tables noires. Quant aux dictées, parfois on pourra se servir du même texte, parfois on dictera à la fois deux morceaux différents. Le maître n'a qu'à dire, chaque fois qu'il va dicter un membre de phrase : « Cours supérieur, cours moyen, cours inférieur » suivant la division qui doit écrire ces quelques mots. Seules les leçons de grammaire les plus difficiles seront données au cours supérieur seul, avec exercices d'application spéciaux.

Rédaction.

Ces leçons communes d'intuition fourniront le thème de beaucoup d'exercices communs de rédaction, de même que certaines leçons communes d'histoire sainte et d'histoire profane. Il sera nécessaire de simplifier le travail pour le cours le moins avancé. La préparation commune d'un exercice de rédaction amplifié pour l'un des cours est un excellent travail. Les élèves sauront parfaitement distinguer, après un certain nombre de leçons, ce qui est la charpente de la proposition, l'absolu nécessaire, et ce qu'on ajoute à ce grossier canevas pour embellir la phrase, pour en compléter le sens. Par exemple, dans une narration préparée à la fois aux deux cours supérieurs, se rencontre cette petite phrase que je destinerai au cours moyen : Louis était allé à la foire pour y acheter un cheval. J'amènerai les élèves du cours supérieur à trouver eux-mêmes quelque chose de plus complet, de plus élégant, au moyen de questions comme celles-ci : Quand Louis est-il allé à la foire ? Y est-il allé seul ? Qu'est-ce que Louis ? A quelle foire est-il allé ? Précisez ce qu'il a l'intention d'acheter, etc., etc.

J'obtiendrai peu à peu cette phrase, pour le cours supérieur : « Par une belle journée de printemps, Louis, un riche paysan, était allé avec son fils à la foire de Fribourg pour y acheter un jeune cheval de labour. » Et nous aurons souvent la satisfaction de constater que certains élèves mieux doués du cours moyen auront profité de cette recherche en commun de détails et de développements et nous livreront

un travail aussi bon que celui de camarades du cours supérieur moins doués, peut-être moins appliqués. En outre, ce système de préparation des exercices de rédaction offre l'avantage d'être fort intéressant. Le maître, en préparant sa leçon, aura soin de rédiger lui-même *deux textes modèles*, l'un simple, ne contenant que la substance du sujet, exprimée en phrases courtes, l'autre contenant des détails, des ornements réservés aux élèves les plus forts. Ce procédé peut être appliqué à tous les genres : descriptions, narrations, lettres, etc.

Calcul oral.

L'étude des éléments du calcul au cours inférieur est si importante, elle est de nature si spéciale qu'il vaut mieux, croyons-nous, ne pas compliquer les choses et s'abstenir ici de leçons communes. A la rigueur, l'opinion contraire peut se soutenir, on peut tenter des essais, mais je doute fort qu'on réussisse. Il y aura toujours du temps perdu pour l'un des cours. En outre, on court le risque grave de créer dans l'esprit des élèves la plus regrettable confusion, même avec l'emploi des procédés intuitifs. La situation change cependant dès que les premières difficultés sont vaincues, dès qu'on peut passer aux petits problèmes sur les quatre opérations, à l'étude des principales mesures. Ici comme dans d'autres branches, les leçons communes ne seront possibles que pour autant qu'on fera marcher parallèlement les programmes des cours à réunir. Les exercices récapitulatifs n'offrent aucun inconvénient au point de vue des leçons communes, surtout si l'on se sert de cartes imprimées. Quant au procédé, il est connu : c'est celui des interrogations alternatives aux différents cours.

(A suivre.)

Ant. MAGNE, *institutrice*.

L'ACTIVITÉ DE LA MUTUALITÉ SCOLAIRE DE FRIBOURG

Pendant l'année 1911

Au 31 décembre 1911, 208 garçons et 163 filles, soit 371 enfants groupés en 64 sections faisaient partie de la mutualité scolaire. Le nombre des mutualistes était en 1910 de 560, en 1909 de 607. Durant l'année 1911, il a été reçu 22,202 cotisations à 0 fr. 15, soit 3,330 fr. 30. Les $\frac{8}{15}$ de cette somme, soit 1,776 fr. 16, ont été versés à la Caisse de maladie et les $\frac{7}{15}$, c'est-à-dire 1,554 fr. 14 au fonds d'épargne.